



MÉMO : 9  
DATE : 27 novembre 2018  
DE : Johanne Boivin et Isabelle McCann  
À : Athlètes sélectionnées pour les Jeux du Canada – Hiver 2019  
Entraîneurs ayant des athlètes sélectionnées pour les Jeux du Canada – Hiver 2019  
Objet : **Sélection des routines individuelles (solo et duo)**

---

Le présent mémo vise à vous communiquer des informations importantes au sujet du processus de sélection des routines individuelles qui représenteront le Québec lors des Jeux d'hiver du Canada qui se dérouleront à Red Deer en Alberta en février 2019.

### **ADMISSIBILITÉ**

Seules les 10 athlètes déjà sélectionnées pour participer aux Jeux d'hiver du Canada 2019 sont admissibles à la sélection.

### **PROCESSUS DE SÉLECTION**

Considérant que la date limite des inscriptions pour les routines individuelles a été établie au 1<sup>er</sup> février 2019, la fédération a pris la décision de reporter la compétition de sélection initialement prévue en décembre 2018.

La sélection des routines individuelles comportera donc une seule phase qui se déroulera dans le cadre du Championnat provincial de sélection du réseau Performance à Québec du 25 au 27 janvier 2019.

Au terme de la sélection, 2 solos et 2 duos seront sélectionnés.

### **INSCRIPTION À LA SÉLECTION**

Les entraîneurs désirant inscrire des athlètes à la sélection des routines individuelles devront le faire par courriel auprès de Johanne Boivin à l'adresse [jboivin@synchroquebec.gc.ca](mailto:jboivin@synchroquebec.gc.ca) au plus tard le **20 décembre 2018**.

**Important** : Il s'agit d'une inscription complémentaire à celle du Championnat de sélection 2019. Les clubs devront tout de même procéder à l'inscription de ces athlètes et des routines concernées à la compétition selon la procédure habituelle et payer les frais d'inscription requis.

### **LAISSEZ-PASSER**

Aucun laissez-passer ne sera octroyé pour la sélection des routines individuelles.

### **COMPOSITION DES ROUTINES INDIVIDUELLES**

Pour les Jeux d'hiver du Canada 2019, selon les directives reçues de la part de Natation Artistique Canada :

- Un solo = une athlète
- Un duo = deux athlètes

Dans tous les cas, ce sont les mêmes athlètes qui doivent participer aux épreuves technique et libre.

### **ÉPREUVES DE SÉLECTION EN SOLO ET EN DUO**

Phase 1.1 – Épreuve de routine – programme technique du Championnat provincial de sélection 2019

Phase 1.2 – Épreuve de routine – programme libre du Championnat provincial de sélection 2019

### **ÉVALUATION DES ROUTINES**

Les routines seront évaluées conformément au mode de jugement des routines technique et libre par les officiels de niveaux 2, 3, 4 et 5 présents à la compétition.

## **CALCUL DU RÉSULTAT**

Le résultat final utilisé pour la sélection sera calculé en additionnant les résultats de routine des programmes technique et libre. Les 2 meilleurs résultats obtenus en solo et les 2 meilleurs résultats obtenus en duo seront sélectionnés.

## **DIFFUSION DES RÉSULTATS DE LA SÉLECTION**

Les résultats seront diffusés en même temps que les résultats du Championnat provincial de sélection 2019.